

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 04142

Numéro SIREN : 789 924 529

Nom ou dénomination : JPM DU COMMINGES

Ce dépôt a été enregistré le 09/03/2018 sous le numéro de dépôt B2018/003948

Désignation de l'entreprise : SAS JPM DU COMMINGES

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2

Adresse de l'entreprise AUTOROUTE A 64

31210 CIARAC

Durée de l'exercice précédent* 1 2

Numéro SIRET* 7 8 9 9 2 4 5 2 9 0 0 0 1 7

Néant ☐ *

			Exercice N clos le, 30/11/2016		N-1 30/11/2015			
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
	Fonds commercial (1)	AI		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Constructions	AP		AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	3 556	AU	3 239	318	655	
	Immobilisations en cours	AV		AW				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Avances et acomptes	AX		AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU		CV				
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
STOCKS *	Prêts	BF		BG				
	Autres immobilisations financières*	BH		BI				
	TOTAL (II)	BJ	3 556	BK	3 239	318	655	
	DIVERS	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
En cours de production de services		BP		BQ				
Produits intermédiaires et finis		BR		BS				
Marchandises		BT	71 844	BU		71 844	71 433	
CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY				
	Autres créances (3)	BZ	108 245	CA		108 245	155 912	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
COMPTES DE REGULARISATION	Disponibilités	CF	300 998	CG		300 998	95 690	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 195	CI		4 195	5 059	
	TOTAL (III)	CJ	485 283	CK		485 283	328 094	
	CREANCES	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	488 839	IA	3 239	485 600	328 750	

Désignation de l'entreprise : SAS JPM DU COMMINGES

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5...000.....)	DA	5 000		5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD				
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG				
	Report à nouveau	DH	(36 037)		(8 807)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	39 523		(27 230)	
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)		DL	8 487		(31 037)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
	TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	TOTAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 157		1 065	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 461		1 030	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	292 306		169 926	
	Dettes fiscales et sociales	DY	118 530		126 465	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
	Autres dettes	EA	63 659		61 300	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB				
TOTAL (IV)		EC	477 113		359 786	
Ecart de conversion passif * (V)		ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	485 600		328 750	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB				
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
		Ecart de réévaluation libre	ID			
		Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	477 113		359 786	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS JPM DU COMMINGES

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 890 259	FB		FC	1 890 259
	Production vendue { biens*	FD		FE		FF	
		FG	326 692	FH		FI	302 240
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 216 951	FK		FL	2 102 696
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	1 875
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	1 814
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 175
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 220 002
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	802 310
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(411)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	697 807
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	24 777
	Salaires et traitements*					FY	452 562
	Charges sociales (10)					FZ	179 221
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements*				GA	338
				- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	56
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	14 857
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 171 460
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	48 541
opérations et commut	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
CHARGES FINANCIÈRES	Total des produits financiers (V)					GP	
	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 725
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	1 725
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 725)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	46 816

QUADRATUS informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS JPM DU COMMINGES

Néant ☐ *

				Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		1 788	3 463
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		1 788	3 463
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		9 081	6 004
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		9 081	6 004
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP		648	638
	{ - Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1			1 758
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		585	584
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N	
RFA				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AJUSTEMENT DIVERS				2 598	1 132
REGUL IRP AUTO				6 483	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/12/2015 au 30/11/2016

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Progression du chiffre d'affaires et des résultats.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

néant

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 21325 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2016. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des

ANNEXE

Exercice du 01/12/2015 au 30/11/2016

entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 21 325 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	21 325
Total	21 325

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 556		
TOTAL	3 556		
TOTAL GENERAL	3 556		

ANNEXE

Exercice du 01/12/2015 au 30/11/2016

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 556	3 556
TOTAL			3 556	3 556
TOTAL GENERAL			3 556	3 556

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 901	338		3 239
TOTAL	2 901	338		3 239
TOTAL GENERAL	2 901	338		3 239

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	338				
TOTAL	338				
TOTAL GENERAL	338				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 875	1 875	
Taxe sur la valeur ajoutée	15 260	15 260	
Divers état et autres collectivités publiques	41 684	41 684	
Débiteurs divers	49 426	49 426	
Charges constatées d'avance	4 195	4 195	
TOTAL	112 440	112 440	

ANNEXE

Exercice du 01/12/2015 au 30/11/2016

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 157	1 157		
Fournisseurs et comptes rattachés	292 306	292 306		
Personnel et comptes rattachés	28 041	28 041		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	83 152	83 152		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 183	4 183		
Autres impôts taxes et assimilés	3 154	3 154		
Groupe et associés	1 461	1 461		
Autres dettes	63 659	63 659		
TOTAL	477 113	477 113		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	500			500

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

néant

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	3 ans
Agencements et aménagement	Linéaire	
Installations techniques	Linéaire	
Matériels et outillages	Linéaire	
Matériel de transport	Linéaire	
Matériel de bureau	Linéaire	
Mobilier	Linéaire	

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/12/2015 au 30/11/2016

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale. Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier prix d'achat. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Avances ou crédits alloués aux dirigeants

néant

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	92 841
Total	92 841

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 157
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	143 234
Dettes fiscales et sociales	51 368
Total	195 759

ANNEXE

Exercice du 01/12/2015 au 30/11/2016

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 195
Total	4 195

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
	87 112
Total	87 112

Cette rémunération est celle de la présidence.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié	Personnel mis à la dis- position de l'entreprise
Cadres	2	
Employés	10	
Total	12	

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	46 816	
Résultat exceptionnel (hors participation)	7 293	
Résultat comptable (hors participation)	39 523	

Résultat fiscal à zéro pas d'impôt société.

ANNEXE

Exercice du 01/12/2015 au 30/11/2016

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

néant

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		70 000
caution bancaire au profit d'AVIA	70 000	
Total (1)		70 000

Engagements reçus

néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

néant

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- rfa	656	771800
- ajustement divers	1 132	771800
Total	1 788	
Charges exceptionnelles		
- ajustement divers	2 598	671800
- régularisation irp auto	6 483	671800
Total	9 081	

ANNEXE

Exercice du 01/12/2015 au 30/11/2016

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

néant

SAS JPM DU COMMINGES

société par action simplifiée au capital de 5 000 €

siège social : Aire du Comminges Autoroute A64

31210 CLARAC

siret : 789 924 529 000017 RCS TOULOUSE - n ° gestion 2012 B 04142

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

en date du

27 mai 2017

le
27-mai-17
à 18 heures

les associés de la société JPM DU COMMINGES ont tenu l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ,
au siège social , sur convocation faite par le président en date du 07-mai-17 .

Il a été établi une feuille de présence , émarginée par les associés .

Monsieur Jean-Pierre CAZABAN préside la séance .

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable , confirme que les 500 actions
sur les 500 composant le capital sont bien représentées .

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

Monsieur le président dépose sur le bureau :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30-nov-16
- le rapport de gestion du président
- le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices ,
- le texte des résolutions proposées.

Puis Monsieur le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion ,
la liste des actionnaires, le texte des résolutions proposées
ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements , ont été
tenus à disposition , au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée .

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour
suivant :

- Examen du rapport de gestion du Président
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30-nov-16
- Approbation des conventions règlementées
- Quitus au Président
- Affectation du résultat de l'exercice
- Approbation de la rémunération du Président
- Point sur les mandats en cours
- Autorisation de l'affiliation des mandataires sociaux, non titulaires d'un contrat de travail mais assimilés aux salariés, aux contrats de protection sociale complémentaire éventuellement souscrits par la société
- Questions diverses
- Pouvoirs pour formalités,



Monsieur le Président présente son rapport de gestion .

Après quoi , Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 30-nov-16 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Elle prend de plus acte que les comptes de l'exercice comportent 1 834,00 € de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts .

Cette résolution est adoptée par l'associé unique .

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d' affecter le bénéfice de l' exercice , s' élevant à 39 523 € de la façon suivante :

- une somme de	500 €
au compte " réserve légale "	
- une somme de	36 037 €
au compte " report a nouveau "	
- une somme de	2 986 €
au compte " report autres réserves "	
- TOTAL EGAL AU RESULTAT.....	39 523 €

Conformément à la loi , l' Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des 3 dernières années ont été les suivants :

Exercice clos le	30-nov.-14	0 €
Exercice clos le	30-nov.-15	0 €
Exercice clos le	30-nov.-16	0 €

Cette résolution est adoptée par l'associé unique .

TROISIEME RESOLUTION

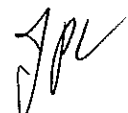
L'assemblée générale , après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président , prend note des conventions réglementées , nouvelles ou poursuivies :

le Président a perçu des indemnités kilométriques pour 2 281€ .

le Président n'a pas perçu d' intérêt au titre de la rémunération de son compte courant.

La conjointe salariée du Président a perçu une rémunération brute de 29 547€ .

Cette résolution est adoptée par l'associé unique .



QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la rémunération de son Dirigeant sur l'exercice soit :
une rémunération brute de **95 273 €**

SOIT AU FINAL **95 273 €**

L'assemblée générale propose de porter la rémunération brute de son Président à la somme suivante pour le prochain exercice :

MR Jean-Pierre CAZABAN **91 920 €**
(avec un statut de salarié cadre)

L'assemblée générale confirme la prise en charge en charge par la société de tous les frais liés à la représentation de la société et toujours sur présentation de justificatifs .

Cette résolution est adoptée par l'associé unique .

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate qu'aucun mandat n'arrive en renouvellement :

Aucun mandat de Dirigeant n'est arrivé à expiration , le seul mandat étant celui du Président , et ce dernier est nommé pour une durée illimitée .

Les seuils constatés et la détention actuelle du capital ne rendent pas exigibles la nomination de Commissaires aux Comptes .

Cette résolution est adoptée par l'associé unique .

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, autorise les mandataires sociaux non titulaires d'un contrat de travail mais qui sont assimilés aux salariés, en application de l'article L.311-3 du Code de la sécurité sociale, à bénéficier des contrats de protection sociale complémentaire que la Société aurait éventuellement souscrit au profit des salariés.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique .

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique .

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique .

MR Jean-Pierre CAZABAN

